



FICHE PARE 2021-2026

CONTRÔLE DU ROSEAU COMMUN DANS LES MILIEUX
HUMIDES D'INTÉRÊT POUR LES ÉCOSYSTÈMES DU
SAINT-LAURENT DANS LA MRC DE BÉCANCOUR

TITRE DU PROJET

Contrôle du roseau commun dans les milieux humides d'intérêt pour les écosystèmes du Saint-Laurent dans la MRC de Bécancour.

LOCALISATION DU PROJET

MRC de Bécancour

THÉMATIQUE

Conservation des milieux naturels

MISE EN CONTEXTE / PROBLÉMATIQUE

Le projet consiste à contrôler et éradiquer des plantes exotiques envahissantes (roseau commun) présentes à l'intérieur ou à proximité de milieux humides prioritaires situés en bordure du fleuve Saint-Laurent dans la MRC de Bécancour. Il fait suite à la réalisation du Plan de lutte aux plantes exotiques envahissantes pour les milieux humides riverains du Saint-Laurent de la MRC de Bécancour, qui a été déposé en 2020. 3 zones ont été priorisées en fonction de différents critères dont l'importance du milieu humide touché, la densité relativement faible des colonies ciblées, l'accessibilité au site à contrôler et les chances de succès de l'intervention

CHAMPS D'INTERVENTION

- Restauration
- Protection
- Mise en valeur
- Mobilisation
- Acquisition de connaissances

MÉTHODE/APPROCHE

Les travaux d'éradication se dérouleront au cours de la saison estivale 2021 et la plantation en 2022. Le suivi sera ensuite réalisé sur 3 ans soit jusqu'en 2025.

Méthodologie :

Première étape : Coupe des plantes, extraction des rhizomes et ramassage des débris

Deuxième étape : Installation d'une toile géotextile sur toute la surface contrôlée

Troisième étape : Implantation d'arbustes indigènes

Quatrième étape : Retrait de toile géotextile

Cinquième étape : Suivi pendant 3 ans

SUIVI DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Objectifs	Indicateurs	Résultats au 31 mars 2026
Contrôler les espèces exotiques envahissantes	Mention d'observations de plantes exotiques envahissantes	6
	Nombre d'actions entreprises pour limiter la prolifération des EEE	6

STRATÉGIES DE RÉUSSITE

Enjeux	Solutions	Livrables
Contrôler des plantes exotiques envahissantes	Couper les plantes exotiques envahissantes	Aire contrôlée de plantes exotiques envahissantes : 1 537 m ²
	Installer une toile géotextile	Installation d'une toile géotextile sur les 1 537 m ² de plantes exotiques envahissantes contrôlées
	Planter des arbustes	2 760 arbustes et 27 arbres plantés

BÉNÉFICES RECHERCHÉS

Le résultat attendu est le contrôle des plantes exotiques envahissantes (roseau commun) qui sont présentes dans des milieux humides à haute valeur écologique. Les interventions sont nécessaires pour assurer qu'il n'y ait pas d'envahissement dans ces secteurs ou migration dans d'autres écosystèmes du Saint-Laurent. Il est important de préserver l'intégrité écologique de ces milieux sensibles qui renferment une diversité écologique importante.

COÛT TOTAL DU PROJET

70 845,00 \$

DURÉE DU PROJET

Début : Avril 2021

Fin : Décembre 2025

PARTENAIRES

Fondation de la faune du Québec
Fonds d'action Saint-Laurent
Ville de Bécancour



FICHE PARE 2021-2026

DISTRIBUTION ANNUELLE D'ARBRES

TITRE DU PROJET

Distribution annuelle d'arbres

LOCALISATION DU PROJET

Tout territoire

THÉMATIQUE

Conservation des milieux naturels

MISE EN CONTEXTE / PROBLÉMATIQUE

Le Comité ZIP Les Deux Rives distribue gratuitement des arbres à ses membres qui font office de semenciers régionaux et qui contribuent à la préservation de la biodiversité.

CHAMPS D'INTERVENTION

- Restauration
- Protection
- Mise en valeur
- Mobilisation
- Acquisition de connaissances

MÉTHODE/APPROCHE

Pendant le mois de l'arbre et des forêts, le Comité ZIP Les Deux Rives distribue gratuitement des arbres à ses membres. Les arbres sont fournis gratuitement par l'Association forestière de la vallée du Saint-Maurice.

SUIVI DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Objectifs	Indicateurs	Résultats au 31 mars 2026
Conserver des milieux forestiers prioritaires ciblés dans l'atlas des territoires d'intérêt pour la conservation dans les basses-terres du Saint-Laurent	<ul style="list-style-type: none">Superficie de milieux forestiers prioritaires conservés	45,99 hectares

STRATÉGIES DE RÉUSSITE

Enjeux	Solutions	Livrables
Augmenter la biodiversité	Distribuer des arbres de différentes espèces	Statistiques du nombre arbres et des espèces distribuées
Sensibilisation la population aux bienfaits des arbres	Sensibiliser la population	Statistiques du nombre de participants à la distribution d'arbres

BÉNÉFICES RECHERCHÉS

La distribution d'arbres permet d'augmenter la biodiversité et permet de réduire les îlots de chaleur en milieu urbain.

DURÉE DU PROJET

Projet récurrent ayant débuté en 2004

PARTENAIRES

Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice
Ministère des Ressources Naturelles et des Forêts

STATISTIQUES

Année	Nombre d'arbres distribués	Nombre d'espèces d'arbres distribués
2004	2 095	6
2005	1 972	6
2006	4 908	6
2007	3 414	15
2008	6 000	30
2009	15 290	12
2010	5 000	4
2011	3 900	4
2012	3 662	12
2013	2 775	12
2014	3 150	11
2015	2 270	8
2016	2 935	8
2017	1 605	10
2018	1 850	9
2019	1 550	11
2021	1 555	8
2022	2 200	10
2023	2 000	11
2024	2 350	6
2025	2 050	6
Total	72 531	



FICHE PARE 2021-2026

PLAN D'INTERVENTION POUR L'HABITAT DU POISSON À L'ILE
VALDOR (CHAMPLAIN)

TITRE DU PROJET

Plan d'intervention pour l'habitat du poisson à l'île Valdor (Champlain)

LOCALISATION DU PROJET

MRC des Chenaux

THÉMATIQUE

Conservation des milieux naturels

MISE EN CONTEXTE / PROBLÉMATIQUE

Depuis 2011, le Comité ZIP Les Deux Rives a réalisé plusieurs projets afin d'œuvrer à la conservation du secteur de l'île Valdor. Plus récemment, en 2018, une analyse de connectivité a été réalisée, en partenariat avec la MRC des Chenaux, sur la portion est du marais au niveau de son exutoire au fleuve. La connexion au fleuve du marais est en effet essentielle afin de permettre aux poissons de pouvoir accéder aux sites de fraie. Le projet actuel a pour objectif de poursuivre l'analyse de connectivité sur l'ensemble du secteur et de réaliser un plan d'intervention détaillé pour améliorer la connectivité du marais de l'île Valdor avec le fleuve.

CHAMPS D'INTERVENTION

- Restauration
- Protection
- Mise en valeur
- Mobilisation
- Acquisition de connaissances

MÉTHODE/APPROCHE

L'objectif principal du projet est de produire un plan d'intervention visant à créer un meilleur habitat pour le poisson, à l'île Valdor. Les interventions proposées sont :

- 1- Caractérisation du milieu (arpentage, inventaires ichtyologiques)
- 2- Analyse de connectivité
- 3- Conception du plan d'intervention (plan et devis d'ingénieur)

SUIVI DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Objectifs	Indicateurs	Résultats au 31 mars 2023
Acquérir des données sur les habitats d'importance pour les poissons	<ul style="list-style-type: none">• Superficie d'habitats d'importance du poisson caractérisés	10 hectares

STRATÉGIES DE RÉUSSITE

Enjeux	Solutions	Livrables
Caractériser le milieu	Arpentage précis du milieu	Rapport de caractérisation
	Réaliser des inventaires ichtyologiques	Rapport de caractérisation
	Caractérisation sommaire du milieu	Rapport de caractérisation
Déterminer les obstacles à la libre circulation du poisson	Analyser la connectivité du milieu avec le fleuve	Analyse de connectivité
Déterminer les problématiques sur les habitats du poisson	Proposer des actions afin de corriger les problématiques	Plan d'intervention pour l'habitat du poisson

BÉNÉFICES RECHERCHÉS

Réaliser un plan d'intervention détaillé pour améliorer la connectivité du marais de l'île Valdor et le fleuve Saint-Laurent afin de faciliter la circulation du poisson.

COÛT TOTAL DU PROJET

28 073 \$

DURÉE DU PROJET

Début : Août 2021

Fin : Août 2022

PARTENAIRES

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Municipalité de Champlain
Fonds d'action Saint-Laurent



FICHE PARE 2021-2026

PLAN DE CONSERVATION DES HABITATS FAUNIQVES DE LA MRC
DE LOTBINIÈRE - OUEST

TITRE DU PROJET

Plan de conservation des habitats fauniques de la MRC de Lotbinière - ouest

LOCALISATION DU PROJET

MRC de Lotbinière

THÉMATIQUE

Conservation des milieux naturels

MISE EN CONTEXTE / PROBLÉMATIQUE

Le Comité ZIP Les Deux Rives désire acquérir de l'information sur l'important complexe de milieux humides compris entre Leclercville et Lotbinière. La réalisation d'un plan de conservation permettrait de mieux comprendre les pressions subies par les milieux humides et de bien orienter les actions futures pour la préservation de cette richesse exceptionnelle.

CHAMPS D'INTERVENTION

- Restauration
- Protection
- Mise en valeur
- Mobilisation
- Acquisition de connaissances

MÉTHODE/APPROCHE

Les objectifs spécifiques du projet sont :

- 1- Effectuer un portrait du territoire incluant des documents cartographiques, photographiques et autres données d'inventaires disponibles;
- 2- De déterminer les habitats fauniques à conserver pour ainsi délimiter le périmètre à protéger;
- 3- De produire un plan de conservation et de mise en valeur visant à proposer des actions pour protéger ces milieux et les valoriser.

SUIVI DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Objectifs	Indicateurs	Résultats au 31 mars 2023
Conserver des milieux humides prioritaires dans l'atlas des territoires d'intérêt pour la conservation dans les basses-terres du Saint-Laurent	<ul style="list-style-type: none">• Superficie de milieux humides et hydriques prioritaires conservés	778 hectares

STRATÉGIES DE RÉUSSITE

Enjeux	Solutions	Livrables
Améliorer les connaissances sur les milieux naturels	Réalisation d'un plan de conservation	- Portrait du territoire à l'étude - Délimitation cartographique des habitats fauniques à protéger
Préserver et mettre en valeur les milieux naturels	Réalisation d'un plan d'action	- Recommandations de gestion qui visent à protéger et à mettre en valeur les habitats fauniques

BÉNÉFICES RECHERCHÉS

Réaliser un portrait actuel du territoire, délimiter de façon précise des habitats fauniques présents, produire un plan d'action et de mise en valeur en partenariat avec les acteurs du milieu.

COÛT TOTAL DU PROJET

19 570 \$

DURÉE DU PROJET

Début : Avril 2021

Fin : Mars 2022

PARTENAIRES

Fondation de la Faune du Québec
Fonds d'action Saint-Laurent
Conservation de la nature Canada
OBV du Chêne



FICHE PARE 2021-2026

SENSIBILISATION DES RÉSIDENTS DU SECTEUR DE L'ÎLE
MONTESSON, BÉCANCOUR

TITRE DU PROJET

Sensibilisation des résidents du secteur de l'île Montesson, Bécancour

LOCALISATION DU PROJET

MRC de Bécancour

THÉMATIQUE

Conservation des milieux naturels

MISE EN CONTEXTE / PROBLÉMATIQUE

Le Comité ZIP Les Deux Rives œuvre pour la conservation et la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent et de ses écosystèmes. L'île Montesson est un secteur naturel du territoire de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour qui offre un potentiel de mise en valeur exceptionnel. C'est pourquoi au cours de l'année 2019-2020, nous avons réalisé un plan de conservation et de mise en valeur de l'île Montesson. L'une des actions prévues dans ce plan est : La sensibilisation des résidents du secteur à la richesse du milieu.

La réalisation du plan de mise en valeur de l'île Montesson a permis de cibler des problématiques quant aux impacts anthropiques sur l'intégrité écologique de certains milieux naturels dans ce secteur. Certaines pratiques des riverains peuvent nuire à ces écosystèmes d'importance et c'est pourquoi il faut sensibiliser les gens aux rôles de ces milieux et à leur grande valeur.

CHAMPS D'INTERVENTION

- Restauration
- Protection
- Mise en valeur
- Mobilisation
- Acquisition de connaissances

MÉTHODE/APPROCHE

De façon spécifique, l'impact du projet sur la problématique sera:

- d'approfondir la caractérisation des activités anthropiques dans le secteur à l'étude;
- de sensibiliser les propriétaires face aux richesses qui entourent leur terrain;
- de proposer des actions afin de réduire les impacts négatifs subits par les milieux naturels;
- d'informer les gens sur les actions possibles et accompagner et conseiller les riverains qui souhaitent poser des gestes.

SUIVI DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Objectifs	Indicateurs	Résultats au 31 mars 2023
Conserver des milieux humides prioritaires ciblés dans l'atlas des territoires d'intérêt pour la conservation dans les basses-terres du Saint-Laurent	<ul style="list-style-type: none">• Superficie de milieux humides prioritaires conservés	85 hectares

STRATÉGIES DE RÉUSSITE

Enjeux	Solutions	Livrables
Préservation	Identifier les pressions subies et les moyens de minimiser les impacts négatifs sur les milieux naturels	<ul style="list-style-type: none">- Rapport de caractérisation des pressions subies- Dépliant explicatif sur les différentes mesures à prendre, en fonction des problématiques rencontrées
Sensibilisation	Rencontrer les citoyens pour leur présenter le dépliant	<ul style="list-style-type: none">- Cartographie des terrains rencontrés

BÉNÉFICES RECHERCHÉS

Sensibiliser la population à la richesse et la fragilité du milieu, diminuer les impacts anthropiques sur la faune et la flore par l'éducation et prévenir la propagation d'espèces exotiques envahissantes par l'éducation.

COÛT TOTAL DU PROJET

15 618 \$

DURÉE DU PROJET

Début : Avril 2021

Fin : Mars 2022

PARTENAIRES

- Société du parc industriel et portuaire de Bécancour
- Ville de Bécancour
- Fonds d'action Saint-Laurent



FICHE PARE 2021-2026

SENSIBILISATION DES RIVERAINS AUX HABITATS FAUNIQVES
DANS LE SECTEUR DU MARAIS SAINT-ÉLOI

TITRE DU PROJET

Sensibilisation des riverains aux habitats fauniques dans le secteur du marais Saint-Éloi

LOCALISATION DU PROJET

MRC des Chenaux

THÉMATIQUE

Conservation des milieux naturels

MISE EN CONTEXTE / PROBLÉMATIQUE

Le projet consiste à sensibiliser 52 propriétaires riverains du fleuve Saint-Laurent dont le terrain se trouve en bordure d'un grand complexe de milieux humides dans le secteur du marais Saint-Éloi à Batiscan. L'herbier aquatique en face de leur propriété est une zone très riche pour la faune aquatique et le méné d'herbe y a déjà été répertorié. Également, les milieux humides adjacents renferment des habitats fauniques exceptionnels pour plusieurs espèces.

Les habitats dans ce secteur sont d'une importance primordiale, autant pour la faune que pour la flore, et ne bénéficient d'aucun statut de protection. Certaines pratiques des riverains peuvent nuire à ces écosystèmes exceptionnels et c'est pourquoi il faut sensibiliser les gens aux rôles de ces habitats et à leur grande importance.

CHAMPS D'INTERVENTION

- Restauration
- Protection
- Mise en valeur
- Mobilisation
- Acquisition de connaissances

MÉTHODE/APPROCHE

De façon spécifique, l'impact du projet sur la problématique sera:

- de caractériser précisément les habitats du secteur à l'étude;
- de sensibiliser les propriétaires face aux richesses qui entourent leur terrain;
- de proposer des actions afin de réduire les impacts négatifs subis par les habitats fauniques;
- d'accompagner et de conseiller les riverains qui souhaitent poser des gestes.

SUIVI DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Objectifs	Indicateurs	Résultats au 31 mars 2023
Conserver des milieux humides prioritaires ciblés dans l'atlas des territoires d'intérêt pour la conservation dans les basses-terres du Saint-Laurent	<ul style="list-style-type: none">• Superficie de milieux humides prioritaires conservés	22 ha

STRATÉGIES DE RÉUSSITE

Enjeux	Solutions	Livrables
Préserver et mettre en valeur les milieux naturels	<ul style="list-style-type: none">- Réaliser des inventaires fauniques et floristiques- Identifier les pressions subies	<ul style="list-style-type: none">- Rapport de caractérisation des milieux naturels- Dépliant explicatif sur les différentes mesures à prendre, en fonction des problématiques rencontrées
Sensibiliser les citoyens	<ul style="list-style-type: none">- Rencontrer les citoyens pour leur présenter le dépliant	<ul style="list-style-type: none">- Cartographie des terrains rencontrés

BÉNÉFICES RECHERCHÉS

Une caractérisation des milieux et des pressions qu'ils subissent. Des citoyens sensibilisés à l'importance des habitats fauniques de leur secteur. Des recommandations simples à suivre pour préserver cette richesse.

COÛT TOTAL DU PROJET

28 170 \$

DURÉE DU PROJET

Début : Avril 2021

Fin : Mars 2022

PARTENAIRES

- Fondation de la Faune du Québec
- Fonds d'action Saint-Laurent
- MRC des Chenaux
- Ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs



FICHE PARE 2021-2026

SUIVI DES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES DES
MILIEUX HUMIDES DU FLEUVE SAINT-LAURENT

TITRE DU PROJET

Suivi des plantes exotiques envahissantes des milieux humides du fleuve Saint-Laurent

LOCALISATION DU PROJET

Tout territoire

THÉMATIQUE

Conservation des milieux naturels

MISE EN CONTEXTE / PROBLÉMATIQUE

Depuis plusieurs années les milieux humides en bordure du fleuve Saint-Laurent, entre Cornwall et Québec, ont subi d'importants changements, notamment en ce qui concerne leur composition végétale. En effet, on observe une augmentation des plantes exotiques envahissantes dans les milieux humides, au détriment des plantes indigènes, ce qui affecte la biodiversité. Afin de suivre l'évolution des espèces exotiques envahissantes dans les milieux humides riverains, Environnement et Changements Climatiques Canada, puis le ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, ont établis une liste de 300 stations prioritaires dans lesquelles un suivi du degré d'envahissement est effectué. Au total, 16 plantes exotiques envahissantes sont jugées plus préoccupantes et font l'objet d'un suivi.

CHAMPS D'INTERVENTION

- Restauration
- Protection
- Mise en valeur
- Mobilisation
- Acquisition de connaissances

MÉTHODE/APPROCHE

De façon spécifique, le projet vise à effectuer un suivi de l'évolution des plantes exotiques envahissantes dans les 61 stations déterminées par le MELCCFP, dans les milieux humides riverains du fleuve.

SUIVI DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Objectifs	Indicateurs	Résultats au 31 mars 2026
Contrôler les espèces exotiques envahissantes	<ul style="list-style-type: none">Mention d'observation de plante exotiques envahissantes	205

STRATÉGIES DE RÉUSSITE

Enjeux	Solutions	Livrables
Préserver les milieux humides riverains important en bordure du Saint-Laurent	- Caractériser les plantes exotiques envahissantes dans les 61 stations	-Rapport des observations -Mesure du degré d'envahissement pour chacune des plantes exotiques présentes

BÉNÉFICES RECHERCHÉS

Suivre l'évolution de seize plantes exotiques envahissantes dans les stations déterminées situées dans les milieux humides en bordure du fleuve Saint-Laurent.

COÛT TOTAL DU PROJET

20 430 \$

DURÉE DU PROJET

Projet récurrent

PARTENAIRES

-Ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs



FICHE PARE 2021-2026

CONTRÔLE DE LA RENOUÉE DU JAPON
ÎLE SAINT-QUENTIN, TROIS-RIVIÈRES

TITRE DU PROJET

Contrôle de la renouée du Japon – Île Saint-Quentin, Trois-Rivières

LOCALISATION DU PROJET

Ville de Trois-Rivières

THÉMATIQUE

Conservation des milieux naturels

MISE EN CONTEXTE / PROBLÉMATIQUE

La réalisation d'une caractérisation des colonies de renouée du Japon a permis de recenser 31 colonies qui couvrent, au total, 3500 m² de l'île Saint-Quentin. À la suite de ce constat, le Comité ZIP Les Deux Rives a initié un projet de contrôle de la renouée du Japon qui vise à freiner la propagation de la plante sur l'île. Initié en 2014 par le Comité ZIP Les Deux Rives, ce projet s'est poursuivi pour une deuxième phase en 2022, 2023 et 2024.

CHAMPS D'INTERVENTION

- Restauration
- Protection
- Mise en valeur
- Mobilisation
- Acquisition de connaissances

MÉTHODE/APPROCHE

Les principales étapes du projet sont :

- Caractérisation des colonies de renouée du Japon
- Suivi des repousses sur les colonies fauchées et bâchées en 2015-2016
- Contrôle manuel des colonies qui ne sont pas bâchées
- Pose d'une membrane géotextile sur les nouveaux foyers de renouée du Japon

SUIVI DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Objectifs	Indicateurs	Résultats au 31 mars 2025
Contrôler les espèces exotiques envahissantes	• Mention d'observation de plantes exotiques envahissantes	22
	• Nombre d'actions entreprises pour limiter la prolifération des EEE	22

STRATÉGIES DE RÉUSSITE

Enjeux	Solutions	Livrables
Envahissement de renouée du Japon	-Arrachage des repousses sur les colonies bâchées -Arrachage sur les colonies en contrôle manuel (non bâchées) - Pose d'une membrane géotextile sur les nouvelles colonies	-Cartographie des travaux réalisés

BÉNÉFICES RECHERCHÉS

Protéger les milieux naturels de l'île Saint -Quentin en freinant la propagation de la renouée du Japon.

COÛT TOTAL DU PROJET

18 150 \$

DURÉE DU PROJET

Début : Juin 2022

Fin : Novembre 2025

PARTENAIRES

- Corporation de l'île Saint-Quentin
- Ville de Trois-Rivières



FICHE PARE 2021-2026

PLANTATION D'ESPÈCES ARBUSTIVES ET ARBORESCENTES À
L'ÎLE MONTESSON DE BÉCANCOUR

TITRE DU PROJET

Plantation d'espèces arbustives et arborescentes à l'île Montesson de Bécancour

LOCALISATION DU PROJET

MRC de Bécancour

THÉMATIQUE

Conservation des milieux naturels

MISE EN CONTEXTE / PROBLÉMATIQUE

Le Comité ZIP Les Deux Rives œuvre pour la conservation et la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent et de ses écosystèmes. L'île Montesson est un secteur naturel du territoire de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB) qui offre un potentiel de mise en valeur exceptionnel. Bordé par le Saint-Laurent ainsi que la rivière Bécancour, ce secteur est localisé près d'un développement résidentiel. Ce projet fait suite à la réalisation d'un plan de mise en valeur de ce secteur, réalisé en 2019. Différentes actions ont été mises de l'avant à la suite du dépôt de ce plan, dont l'installation de panneaux d'interprétation et la réalisation d'une campagne de sensibilisation citoyenne face à ce milieu exceptionnel. L'objectif du projet faisant l'objet de cette demande est de réaliser une autre action ciblée dans le plan de mise en valeur, soit de procéder à la plantation d'espèces arbustives et arborescentes indigènes du Québec adaptées aux conditions écologiques du milieu. Plusieurs menaces pèsent sur les écosystèmes forestiers, comme par exemple l'apparition d'espèces exotiques envahissantes, la prolifération d'insectes ravageurs et des épisodes plus marqués de sécheresse et d'inondation, accentués par les changements climatiques.

CHAMPS D'INTERVENTION

- Restauration
- Protection
- Mise en valeur
- Mobilisation
- Acquisition de connaissances

MÉTHODE/APPROCHE

L'objectif du projet est de réaliser une autre action ciblée dans le plan de mise en valeur, soit de procéder à la plantation d'espèces arbustives et arborescentes indigènes du Québec adaptées aux conditions écologiques du milieu.

SUIVI DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Objectifs	Indicateurs	Résultats au 31 mars 2023
Conserver des milieux forestiers prioritaires ciblés dans l'atlas des territoires d'intérêt pour la conservation dans les basses-terres du Saint-Laurent	<ul style="list-style-type: none">Superficie de milieux forestiers prioritaires conservés	0,73 ha

STRATÉGIES DE RÉUSSITE

Enjeux	Solutions	Livrables
Augmenter la résistance et la résilience des écosystèmes	-Effectuer une plantation d'arbres et d'arbustes adaptés	-Plan cartographiques des plantations
Augmenter la biodiversité		- Plantation de 100 arbres indigènes ou hybrides - Plantations de 400 arbustes indigènes

BÉNÉFICES RECHERCHÉS

Augmenter la biodiversité
Augmentation de la résistance et de la résilience des écosystèmes
Diversification des ressources alimentaires pour la faune

COÛT TOTAL DU PROJET

27 577 \$

DURÉE DU PROJET

Début : Avril 2022

Fin : Mars 2023

PARTENAIRES

- Société du parc industriel et portuaire de Bécancour
- Fonds d'action Saint-Laurent



FICHE PARE 2021-2026

PLAN DE CONSERVATION DES HABITATS FAUNIQUE RIVERAINS
DE LA MRC DE PORTNEUF - OUEST

TITRE DU PROJET

Plan de conservation des habitats fauniques riverains de la MRC de Portneuf - ouest

LOCALISATION DU PROJET

MRC de Portneuf

THÉMATIQUE

Conservation des milieux naturels

MISE EN CONTEXTE / PROBLÉMATIQUE

Les milieux humides en bordure du fleuve Saint-Laurent renferment des habitats fauniques exceptionnels qu'il est primordial de préserver, vu la destruction fréquente de ces habitats fragiles. Le Comité ZIP Les Deux Rives désire acquérir de l'information sur l'important complexe de milieux humides compris entre Deschambault-Grondines et Cap-Santé. La réalisation d'un plan de conservation permettrait de mieux comprendre les pressions subies par les milieux humides et de bien orienter les actions futures pour la préservation de cette richesse exceptionnelle.

CHAMPS D'INTERVENTION

- Restauration
- Protection
- Mise en valeur
- Mobilisation
- Acquisition de connaissances

MÉTHODE/APPROCHE

Les objectifs spécifiques du projet sont :

- D'effectuer un portrait du territoire incluant les documents cartographiques, photographiques et autres données d'inventaires disponibles;
- De déterminer les habitats fauniques à conserver pour ainsi délimiter le périmètre à protéger;
- De produire un plan de conservation et de mise en valeur visant à proposer des actions pour protéger ces milieux et les valoriser.

SUIVI DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Objectifs	Indicateurs	Résultats au 31 mars 2023
Conserver des milieux humides prioritaires ciblés dans l'atlas des territoires d'intérêt pour la conservation dans les basses-terres du Saint-Laurent	<ul style="list-style-type: none">• Superficie de milieux humides prioritaires conservés	1 600 ha

STRATÉGIES DE RÉUSSITE

Enjeux	Solutions	Livrables
Améliorer les connaissances sur les milieux naturels	-Réalisation d'un plan de conservation	-Portrait du territoire -Cartographie zone de protection
Préserver et mettre en valeur les milieux naturels	-Réalisation d'un plan d'action	- Recommandations de gestions et d'actions

BÉNÉFICES RECHERCHÉS

Portrait actuel du territoire
Délimitation précise des habitats fauniques présent
Plan d'action et de mise en valeur réalisé en partenariat avec les acteurs du milieu

COÛT TOTAL DU PROJET

35 000 \$

DURÉE DU PROJET

Début : Avril 2022

Fin : Décembre 2022

PARTENAIRES

- Fondation de la Faune du Québec
- Fonds d'action Saint-Laurent
- MRC de Portneuf
- Municipalité de Deschambault-Grondines
- Ville de Cap-Santé
- Ville de Portneuf
- Organisme de bassin versant rivières Sainte-Anne, Portneuf et secteur La Chevrotière (CAPSA)
- Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC)



FICHE PARE 2021-2026

PLAN DE CONSERVATION DES HABITATS FAUNIQVES RIVERAINS
DE LA MRC DE LOTBINIÈRE -EST

TITRE DU PROJET

Plan de conservation des habitats fauniques riverains de la MRC de Lotbinière - est

LOCALISATION DU PROJET

MRC de Lotbinière

THÉMATIQUE

Conservation des milieux naturels

MISE EN CONTEXTE / PROBLÉMATIQUE

Les milieux humides en bordure du fleuve Saint-Laurent renferment des habitats fauniques exceptionnels qu'il est primordial de préserver, vu la destruction fréquente de ces habitats fragiles. Le Comité ZIP Les Deux Rives désire acquérir de l'information sur les milieux humides compris entre Sainte-Croix et Saint-Antoine-de-Tilly. La réalisation d'un plan de conservation permettrait de mieux comprendre les pressions subies par les milieux humides et de bien orienter les actions futures pour la préservation de cette richesse exceptionnelle.

CHAMPS D'INTERVENTION

- Restauration
- Protection
- Mise en valeur
- Mobilisation
- Acquisition de connaissances

MÉTHODE/APPROCHE

Les objectifs spécifiques du projet sont :

- D'effectuer un portrait du territoire incluant les documents cartographiques, photographiques et autres données d'inventaires disponibles;
- De déterminer les habitats fauniques à conserver pour ainsi délimiter le périmètre à protéger;
- De produire un plan de conservation et de mise en valeur visant à proposer des actions pour protéger ces milieux et les valoriser.

SUIVI DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Objectifs	Indicateurs	Résultats au 31 mars 2023
Conserver des milieux humides prioritaires ciblés dans l'atlas des territoires d'intérêt pour la conservation dans les basses-terres du Saint-Laurent	<ul style="list-style-type: none">• Superficie de milieux humides prioritaires conservés	1 350 ha

STRATÉGIES DE RÉUSSITE

Enjeux	Solutions	Livrables
Améliorer les connaissances sur les milieux naturels	-Réalisation d'un plan de conservation	-Portrait du territoire -Cartographie zone de protection
Préserver et mettre en valeur les milieux naturels	-Réalisation d'un plan d'action	- Recommandations de gestions et d'actions

BÉNÉFICES RECHERCHÉS

Portrait actuel du territoire
Délimitation précise des habitats fauniques présent
Plan d'action et de mise en valeur réalisé en partenariat avec les acteurs du milieu

COÛT TOTAL DU PROJET

23 430 \$

DURÉE DU PROJET

Début : Avril 2022

Fin : Décembre 2022

PARTENAIRES

- Fondation de la Faune du Québec
- Fonds d'action Saint-Laurent
- MRC de Lotbinière
- OBV du Chêne



FICHE PARE 2021-2026

PLAN DE LUTTE AUX PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES
POUR LES MILIEUX HUMIDES RIVERAINS DU SAINT-LAURENT DE
LA MRC DES CHENAUX

TITRE DU PROJET

Plan de lutte aux plantes exotiques envahissantes pour les milieux humides riverains du Saint-Laurent de la MRC des Chenaux

LOCALISATION DU PROJET

MRC des Chenaux

THÉMATIQUE

Conservation des milieux naturels

MISE EN CONTEXTE / PROBLÉMATIQUE

Bien que nous connaissions l'existence de plusieurs foyers de propagation de plantes exotiques envahissantes sur les rives du Saint-Laurent dans la MRC des Chenaux, aucune caractérisation précise et complète ni aucun plan de lutte intégrée n'ont encore été réalisés sur l'ensemble de ce territoire. Puisque les plantes exotiques envahissantes se propagent d'un endroit à l'autre par différents moyens qui peuvent parfois impliquer de grandes distances, notamment le Saint-Laurent, il est important d'avoir une vision macro à l'échelle de l'ensemble des rives du Saint-Laurent du territoire de la MRC. Aussi, pour cette raison, nous croyons qu'il est important de sensibiliser le milieu municipal de l'ensemble de la MRC des Chenaux à l'importance des milieux humides riverains du Saint-Laurent et à l'importance de s'attarder à la propagation des plantes exotiques envahissantes qui compromettent l'intégrité de ces milieux.

CHAMPS D'INTERVENTION

- Restauration
- Protection
- Mise en valeur
- Mobilisation
- Acquisition de connaissances

MÉTHODE/APPROCHE

Le projet vise à détecter et caractériser les colonies de plantes exotiques envahissantes qui compromettent l'intégrité de milieux humides prioritaires en bordure du Saint-Laurent dans la MRC des Chenaux. Ensuite, pour chacun des milieux humides, l'objectif est de réaliser un plan d'action concret qui permettra d'intervenir directement sur le territoire dans le but de contrôler, d'éradiquer et/ou de prévenir l'envahissement par les plantes exotiques envahissantes. Ce plan de lutte aux plantes exotiques envahissantes sera ensuite présenté lors d'une rencontre avec le conseil des maires des municipalités de la MRC des Chenaux. À cette rencontre seront également invités les responsables de l'aménagement du territoire. L'objectif de cette rencontre est de sensibiliser les élus et responsables de l'aménagement du territoire aux problèmes liés à l'envahissement de ces plantes sur le milieu et également de leur présenter les avenues possibles pour remédier à cette problématique. Les résultats du projet seront également présentés lors d'une rencontre avec les propriétaires dont les terrains touchent aux milieux humides caractérisés. Cette rencontre sera l'occasion de sensibiliser ces gens à la problématique des plantes exotiques envahissantes, et aussi, de planifier avec eux des projets de contrôle de plantes exotiques envahissantes qui pourraient être réalisés chez eux.

SUIVI DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Objectifs	Indicateurs	Résultats au 31 mars 2024
Contrôler les espèces exotiques envahissantes	<ul style="list-style-type: none">Mention d'observation de plantes exotiques envahissantes	98

STRATÉGIES DE RÉUSSITE

Enjeux	Solutions	Livrables
Améliorer les connaissances sur l'envahissement des plantes exotiques envahissantes à proximité des milieux humides d'intérêt	-Réalisation d'un plan de lutte	-Portait du territoire -Cartographie des colonies de plantes envahissantes
Préserver les milieux humides	-Réalisation d'un plan d'action	- Recommandations de gestions et d'actions
Sensibiliser la population aux enjeux de l'envahissement par les plantes exotiques envahissantes	-Rencontrer les élus de la MRC -Rencontres les citoyens touchés	-Rencontre des élus -Rencontres citoyennes

BÉNÉFICES RECHERCHÉS

Portrait actuel de la situation pour l'envahissement des plantes exotiques envahissantes.
Délimitation précise des colonies de plantes exotiques envahissantes.
Réalisation d'un plan d'action.
Sensibiliser les élus et les citoyens.

COÛT TOTAL DU PROJET

36 000 \$

DURÉE DU PROJET

Début : Juillet 2022

Fin : Mars 2024

PARTENAIRES

- Fondation de la Faune du Québec
- Programme Interactions communautaires
- MRC des Chenaux



FICHE PARE 2021-2026

PLAN DE CONSERVATION DES HABITATS FAUNIQVES RIVERAINS
DE LA MRC DE PORTNEUF - EST

TITRE DU PROJET

Plan de conservation des habitats fauniques riverains de la MRC de Portneuf - est

LOCALISATION DU PROJET

MRC de Portneuf

THÉMATIQUE

Conservation des milieux naturels

MISE EN CONTEXTE / PROBLÉMATIQUE

Les milieux humides en bordure du fleuve Saint-Laurent renferment des habitats fauniques exceptionnels qu'il est primordial de préserver, vu la destruction fréquente de ces habitats fragiles. Le Comité ZIP Les Deux Rives désire acquérir de l'information sur l'important complexe de milieux humides compris entre Donnacona et Neuville. La réalisation d'un plan de conservation permettrait de mieux comprendre les pressions subies par les milieux humides et de bien orienter les actions futures pour la préservation de cette richesse exceptionnelle.

CHAMPS D'INTERVENTION

- Restauration
- Protection
- Mise en valeur
- Mobilisation
- Acquisition de connaissances

MÉTHODE/APPROCHE

Les objectifs spécifiques du projet sont :

- D'effectuer un portrait du territoire incluant les documents cartographiques, photographiques et autres données d'inventaires disponibles;
- De déterminer les habitats fauniques à conserver pour ainsi délimiter le périmètre à protéger;
- De produire un plan de conservation et de mise en valeur visant à proposer des actions pour protéger ces milieux et les valoriser.

SUIVI DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Objectifs	Indicateurs	Résultats au 31 mars 2024
Conserver des milieux humides prioritaires ciblés dans l'atlas des territoires d'intérêt pour la conservation dans les basses-terres du Saint-Laurent	<ul style="list-style-type: none">• Superficie de milieux humides prioritaires conservés	700 ha

STRATÉGIES DE RÉUSSITE

Enjeux	Solutions	Livrables
Améliorer les connaissances sur les milieux naturels	-Réalisation d'un plan de conservation	-Portrait du territoire -Cartographie zone de protection
Préserver et mettre en valeur les milieux naturels	-Réalisation d'un plan d'action	- Recommandations de gestions et d'actions

BÉNÉFICES RECHERCHÉS

Portrait actuel du territoire
Délimitation précise des habitats fauniques présent
Plan d'action et de mise en valeur réalisé en partenariat avec les acteurs du milieu

COÛT TOTAL DU PROJET

24 330 \$

DURÉE DU PROJET

Début : Avril 2023

Fin : Février 2024

PARTENAIRES

- Fondation de la Faune du Québec
- Fonds d'action Saint-Laurent
- MRC de Portneuf
- Ville de Donnacona
- Ville de Neuville
- Organisme de bassin versant rivières Sainte-Anne, Portneuf et secteur La Chevrotière (CAPSA)
- Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC)



FICHE PARE 2021-2026

CONTRÔLE DES PEE DANS LES MILIEUX D'INTÉRÊT À
BÉCANCOUR -SECTEUR MONTESSON

TITRE DU PROJET

Contrôle des PEE dans les milieux humides d'intérêt à Bécancour – secteur Montesson

LOCALISATION DU PROJET

MRC de Bécancour

THÉMATIQUE

Conservation des milieux naturels

MISE EN CONTEXTE / PROBLÉMATIQUE

Le projet consiste à contrôler et éradiquer des plantes exotiques envahissantes (roseau commun et renouée du Japon) présentes à l'intérieur ou à proximité de milieux humides prioritaires situés en bordure du fleuve Saint-Laurent dans la MRC de Bécancour. Il fait suite à la réalisation du Plan de lutte aux plantes exotiques envahissantes pour les milieux humides riverains du Saint-Laurent de la MRC de Bécancour, qui a été déposé en 2020. 4 zones ont été priorisées en fonction de différents critères dont l'importance du milieu humide touché, la densité relativement faible des colonies ciblées, l'accessibilité au site à contrôler et les chances de succès de l'intervention.

CHAMPS D'INTERVENTION

- Restauration
- Protection
- Mise en valeur
- Mobilisation
- Acquisition de connaissances

MÉTHODE/APPROCHE

Les travaux d'éradication se dérouleront au cours de la saison estivale 2023 et la plantation en 2024. Le suivi sera ensuite réalisé sur 3 ans soit jusqu'en 2027.

Méthodologie :

Première étape : Coupe des plantes, extraction des rhizomes et ramassage des débris

Deuxième étape : Installation d'une toile géotextile sur toute la surface contrôlée

Troisième étape : Implantation d'arbustes indigènes

Quatrième étape : Retrait de toile géotextile

Cinquième étape : Suivi pendant 3 ans

SUIVI DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Objectifs	Indicateurs	Résultats au 31 mars 2026
Contrôler les espèces exotiques envahissantes	• Mention d'observations de plantes exotiques envahissantes	4
	• Nombre d'actions entreprises pour limiter la prolifération des EEE	4

STRATÉGIES DE RÉUSSITE

Enjeux	Solutions	Livrables
Contrôler des plantes exotiques envahissantes	Couper les plantes exotiques envahissantes	Aire contrôlée de plantes exotiques envahissantes : 1 hectare
	Installer une toile géotextile	Installation d'une toile géotextile sur les 907 m ² de plantes exotiques envahissantes contrôlées
	Planter des arbustes et herbacées	1155 arbustes et herbacées

BÉNÉFICES RECHERCHÉS

Le résultat attendu est le contrôle des plantes exotiques envahissantes (roseau commun et renouée du Japon) qui sont présentes dans des milieux humides à haute valeur écologique. Les interventions sont nécessaires pour assurer qu'il n'y ait pas d'envahissement dans ces secteurs ou migration dans d'autres écosystèmes du Saint-Laurent. Il est important de préserver l'intégrité écologique de ces milieux sensibles qui renferment une diversité écologique importante.

COÛT TOTAL DU PROJET

63 920 \$

DURÉE DU PROJET

Début : Avril 2023

Fin : Décembre 2027

PARTENAIRES

Fondation de la faune du Québec
Société du Parc industriel et portuaire de Bécancour
Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec
MRC de Bécancour



FICHE PARE 2021-2026

STRATÉGIE D'INTERVENTION DU POISSON –
MRC DES CHENAUX

TITRE DU PROJET

Stratégie d'intervention du poisson – MRC des Chenaux

LOCALISATION DU PROJET

MRC des Chenaux

THÉMATIQUE

Conservation des milieux naturels

MISE EN CONTEXTE / PROBLÉMATIQUE

Le projet consiste à prioriser et planifier les futures interventions sur l'habitat du doré jaune et de la perchaude dans la MRC des Chenaux. L'évaluation du potentiel d'habitats pour ces deux espèces sur les zones stratégiques de notre territoire et des menaces nous permettra de cibler les endroits les plus pertinents pour une intervention. Des projets ayant des retombées importantes sur l'habitat de ces deux espèces seront détaillées et chiffrées pour nous servir de banque de projets pour les années à venir.

CHAMPS D'INTERVENTION

- Restauration
- Protection
- Mise en valeur
- Mobilisation
- Acquisition de connaissances

MÉTHODE/APPROCHE

Les différentes étapes du projet sont les suivantes :

1. Planification
2. Caractérisation sur le terrain
3. Évaluation du potentiel d'habitat pour chaque zone
4. Description des menaces pour chaque zone
5. Priorisation des zones d'intervention avec les partenaires du projet
6. Réalisation des inventaires poissons et caractérisation supplémentaire des sites priorités
7. Rédaction de la stratégie de restauration et de préservation des habitats du poisson, en détaillant les actions visées

SUIVI DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Objectifs	Indicateurs	Résultats au 31 mars 2025
Acquérir des données sur les habitats d'importance des poissons	<ul style="list-style-type: none">• Superficie d'habitats d'importance du poisson caractérisés	87,4 hectares

STRATÉGIES DE RÉUSSITE

Enjeux	Solutions	Livrables
Mieux documenter l'habitat du poisson (doré jaune et perchaude) dans la MRC des Chenaux	Caractériser les zones potentielles d'habitat	Superficie caractérisée
	Prioriser des zones d'interventions	Plan d'action
	Créer des projets de restauration d'habitat du poisson	Stratégie d'intervention

BÉNÉFICES RECHERCHÉS

Le résultat attendu est le contrôle des plantes exotiques envahissantes (roseau commun et renouée du Japon) qui sont présentes dans des milieux humides à haute valeur écologique. Les interventions sont nécessaires pour assurer qu'il n'y ait pas d'envahissement dans ces secteurs ou migration dans d'autres écosystèmes du Saint-Laurent. Il est important de préserver l'intégrité écologique de ces milieux sensibles qui renferment une diversité écologique importante.

COÛT TOTAL DU PROJET

36 000 \$

DURÉE DU PROJET

Début : Juillet 2023

Fin : Mars 2025

PARTENAIRES

Fondation de la faune du Québec
Ministère des Transports et de la mobilité du Québec
MELCCFP
SAMBBA



FICHE PARE 2021-2026

SENSIBILISATION DES RIVERAINS AUX HABITATS
FAUNIQUE DE LA MUNICIPALITÉ DE LOTBINIÈRE

TITRE DU PROJET

Sensibilisation des riverains aux habitats fauniques de la municipalité de Lotbinière

LOCALISATION DU PROJET

MRC de Lotbinière

THÉMATIQUE

Conservation des milieux naturels

Conservation des milieux naturels

MISE EN CONTEXTE / PROBLÉMATIQUE

Le projet consiste à sensibiliser une centaine de propriétaires riverains du fleuve Saint-Laurent dont le terrain se trouve en bordure d'un grand complexe de milieux humides dans la municipalité de Lotbinière. La zone d'eau peu profonde et l'herbier aquatique en face de leur propriété sont des zones très riches pour la faune aquatique et les milieux humides adjacents renferment des habitats fauniques exceptionnels pour plusieurs espèces.

CHAMPS D'INTERVENTION

- Restauration
- Protection
- Mise en valeur
- Mobilisation
- Acquisition de connaissances

MÉTHODE/APPROCHE

De façon spécifique, l'impact du projet sur la problématique sera:

- de caractériser précisément les habitats du secteur à l'étude;
- de sensibiliser les propriétaires face aux richesses qui entourent leur terrain;
- de proposer des actions afin de réduire les impacts négatifs subits par les habitats fauniques;
- d'accompagner et de conseiller les riverains qui souhaitent poser des gestes.

SUIVI DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Objectifs	Indicateurs	Résultats au 31 mars 2026
Conserver des milieux humides prioritaires dans l'atlas des territoires d'intérêt pour la conservation dans les basses-terres du Saint-Laurent	Superficie de milieux humides prioritaires conservés	87,95

STRATÉGIES DE RÉUSSITE

Enjeux	Solutions	Livrables
Préserver et mettre en valeur les milieux naturels	<ul style="list-style-type: none">- Réaliser des inventaires fauniques et floristiques- Identifier les pressions subies	<ul style="list-style-type: none">-Rapport de caractérisation des milieux naturels-Guide d'information sur les différentes mesures à prendre, en fonction des problématiques rencontrées
Sensibiliser les citoyens	<ul style="list-style-type: none">- Rencontrer les citoyens pour leur présenter le dépliant	<ul style="list-style-type: none">- Cartographie des terrains rencontrés

BÉNÉFICES RECHERCHÉS

Une caractérisation des milieux et des pressions qu'ils subissent. Des citoyens sensibilisés à l'importance des habitats fauniques de leur secteur. Des recommandations simples à suivre pour préserver cette richesse.

COÛT TOTAL DU PROJET

34 000 \$

DURÉE DU PROJET

Début : Avril 2024

Fin : Mars 2026

PARTENAIRES

- Fondation de la Faune du Québec
- Fonds d'action Saint-Laurent
- MRC de Lotbinière
- Municipalité de Lotbinière



FICHE PARE 2021-2026

PLAN DE LUTTE AUX PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES
POUR LES MILIEUX HUMIDES RIVERAINS DU SAINT-LAURENT À
TROIS-RIVIÈRES

TITRE DU PROJET

Plan de lutte aux plantes exotiques envahissantes pour les milieux humides riverains du Saint-Laurent à Trois-Rivières

LOCALISATION DU PROJET

Ville de Trois-Rivières

THÉMATIQUE

Conservation des milieux naturels

MISE EN CONTEXTE / PROBLÉMATIQUE

Bien que nous connaissions l'existence de plusieurs foyers de propagation de plantes exotiques envahissantes sur les rives du Saint-Laurent à Trois-Rivières, aucune caractérisation précise et complète ni aucun plan de lutte intégrée n'ont encore été réalisés sur l'ensemble de ce territoire. Puisque les plantes exotiques envahissantes se propagent d'un endroit à l'autre par différents moyens qui peuvent parfois impliquer de grandes distances, notamment le Saint-Laurent, il est important d'avoir une vision macro à l'échelle de l'ensemble des rives du Saint-Laurent du territoire de la Ville. Aussi, pour cette raison, nous croyons qu'il est important de sensibiliser le milieu municipal à l'importance des milieux humides riverains du Saint-Laurent et à l'importance de s'attarder à la propagation des plantes exotiques envahissantes qui compromettent l'intégrité de ces milieux.

CHAMPS D'INTERVENTION

- Restauration
- Protection
- Mise en valeur
- Mobilisation
- Acquisition de connaissances

MÉTHODE/APPROCHE

Le projet vise à détecter et caractériser les colonies de plantes exotiques envahissantes qui compromettent l'intégrité de milieux humides prioritaires en bordure du Saint-Laurent dans la Ville de Trois-Rivières. Ensuite, pour chacun des milieux humides, l'objectif est de réaliser un plan d'action concret qui permettra d'intervenir directement sur le territoire dans le but de contrôler, d'éradiquer et/ou de prévenir l'envahissement par les plantes exotiques envahissantes. Ce plan de lutte aux plantes exotiques envahissantes sera ensuite présenté lors d'une rencontre avec le département de l'environnement de la Ville de Trois-Rivières. L'objectif de cette rencontre est de sensibiliser les responsables de l'environnement aux problèmes reliés à l'envahissement de ces plantes sur le milieu et également de leur présenter les avenues possibles pour remédier à cette problématique. Les résultats du projet ont également été acheminés aux propriétaires dont les terrains touchent ou sont en bordure des milieux humides caractérisés via une lettre et un dépliant explicatif du projet.

SUIVI DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Objectifs	Indicateurs	Résultats au 31 mars 2025
Contrôler les espèces exotiques envahissantes	<ul style="list-style-type: none"> Mention d'observation de plantes exotiques envahissantes 	100

STRATÉGIES DE RÉUSSITE

Enjeux	Solutions	Livrables
Améliorer les connaissances sur l'envahissement des plantes exotiques envahissantes à proximité des milieux humides d'intérêt	-Réalisation d'un plan de lutte	-Portait du territoire -Cartographie des colonies de plantes envahissantes
Préserver les milieux humides	-Réalisation d'un plan d'action	- Recommandations de gestions et d'actions
Sensibiliser la population aux enjeux de l'envahissement par les plantes exotiques envahissantes	-Rencontre avec le département de l'environnement de la Ville -Rencontres avec certains citoyens touchés	-Rencontre avec la Ville -Rencontres citoyennes individuelles

BÉNÉFICES RECHERCHÉS

Portrait actuel de la situation pour l'envahissement des plantes exotiques envahissantes.
Délimitation précise des colonies de plantes exotiques envahissantes.
Réalisation d'un plan d'action.
Sensibiliser les citoyens et les gens en environnement à la Ville.

COÛT TOTAL DU PROJET

30 683 \$

DURÉE DU PROJET

Début : Juillet 2024

Fin : Mars 2025

PARTENAIRES

- Fondation de la Faune du Québec
- Éclaire Fonds environnement Trois-Rivières
- Ville de Trois-Rivières
- Ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)



FICHE PARE 2021-2026

PLAN DE LUTTE AUX PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES
POUR LES MILIEUX HUMIDES RIVERAINS DU SAINT-LAURENT
DANS LA MRC DE PORTNEUF

TITRE DU PROJET

Plan de lutte aux plantes exotiques envahissantes pour les milieux humides riverains du Saint-Laurent dans la MRC de Portneuf

LOCALISATION DU PROJET

MRC de Portneuf

THÉMATIQUE

Conservation des milieux naturels

MISE EN CONTEXTE / PROBLÉMATIQUE

Bien que nous connaissions l'existence de plusieurs foyers de propagation de plantes exotiques envahissantes sur les rives du Saint-Laurent dans la MRC de Portneuf, aucune caractérisation précise et complète ni aucun plan de lutte intégrée n'ont encore été réalisés sur l'ensemble de ce territoire. Puisque les plantes exotiques envahissantes se propagent d'un endroit à l'autre par différents moyens qui peuvent parfois impliquer de grandes distances, notamment le Saint-Laurent, il est important d'avoir une vision macro à l'échelle de l'ensemble des rives du Saint-Laurent du territoire de la MRC. Aussi, pour cette raison, nous croyons qu'il est important de sensibiliser le milieu municipal à l'importance des milieux humides riverains du Saint-Laurent et à l'importance de s'attarder à la propagation des plantes exotiques envahissantes qui compromettent l'intégrité de ces milieux.

CHAMPS D'INTERVENTION

- Restauration
- Protection
- Mise en valeur
- Mobilisation
- Acquisition de connaissances

MÉTHODE/APPROCHE

Le projet vise à détecter et caractériser les colonies de plantes exotiques envahissantes qui compromettent l'intégrité de milieux humides prioritaires en bordure du Saint-Laurent dans la MRC de Portneuf. Ensuite, pour chacun des milieux humides, l'objectif est de réaliser un plan d'action concret qui permettra d'intervenir directement sur le territoire dans le but de contrôler, d'éradiquer et/ou de prévenir l'envahissement par les plantes exotiques envahissantes. Ce plan de lutte aux plantes exotiques envahissantes sera ensuite présenté lors d'une rencontre avec des élus et des employés des municipalités riveraines de la MRC de Portneuf. L'objectif de cette rencontre est de sensibiliser le milieu municipal et la MRC aux problèmes reliés à l'envahissement de ces plantes sur le milieu et également de leur présenter les avenues possibles pour remédier à cette problématique. Des rencontres citoyennes ont également eu lieu en fin de projet afin de présenter les résultats et de sensibiliser les citoyens à l'importance de limiter la propagation des plantes exotiques envahissantes. Les rencontres de Donnacona et Neuville ont eu lieu en mars 2025, les autres municipalités ont été rencontrées en février 2026.

SUIVI DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Objectifs	Indicateurs	Résultats au 31 mars 2026
Contrôler les espèces exotiques envahissantes	<ul style="list-style-type: none">Mention d'observation de plantes exotiques envahissantes	126

STRATÉGIES DE RÉUSSITE

Enjeux	Solutions	Livrables
Améliorer les connaissances sur l'envahissement des plantes exotiques envahissantes à proximité des milieux humides d'intérêt	-Réalisation d'un plan de lutte	-Portait du territoire -Cartographie des colonies de plantes envahissantes
Préserver les milieux humides	-Réalisation d'un plan d'action	- Recommandations de gestions et d'actions
Sensibiliser la population aux enjeux de l'envahissement par les plantes exotiques envahissantes	-Rencontres citoyennes à Donnacona et Neuville -Rencontre avec la MRC et le milieu municipale en fin de projet	-Rencontres citoyennes -Rencontre avec le milieu municipal

BÉNÉFICES RECHERCHÉS

Portrait actuel de la situation pour l'envahissement des plantes exotiques envahissantes.
Délimitation précise des colonies de plantes exotiques envahissantes.
Réalisation d'un plan d'action.
Sensibiliser les citoyens et le milieu municipal à la problématique des plantes envahissantes.

COÛT TOTAL DU PROJET

30 184 \$

DURÉE DU PROJET

Début : Septembre 2024
Fin : Mars 2026

PARTENAIRES

- Programme Interactions communautaires
- Fondation de la Faune du Québec
- Ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)
- MRC de Portneuf
- Ville de Portneuf, Cap-Santé, Donnacona, Neuville et Deschambault-Grondines



FICHE PARE 2021-2026

STRATÉGIE D'INTERVENTION POUR L'HABITAT DE
LA PERCHAUDE - TROIS-RIVIÈRES

TITRE DU PROJET

Stratégie d'intervention pour l'habitat de la perchaude - Trois-Rivières

LOCALISATION DU PROJET

Ville de Trois-Rivières

THÉMATIQUE

Conservation des milieux naturels

MISE EN CONTEXTE / PROBLÉMATIQUE

Le projet vise, à planifier les futures interventions pour l'habitat du poisson, en se basant sur l'habitat préférentiel (de reproduction et de croissance) de la perchaude, sur le territoire de la ville de Trois-Rivières. Certains complexes de milieux humides riverains seront évalués à la fois par l'observation terrain et par la documentation existante. En évaluant le potentiel d'habitat et les menaces, nous pourrions établir les priorités d'intervention et proposer des actions à réaliser tels que des projets de restauration ou de mise en valeur.

CHAMPS D'INTERVENTION

- Restauration
- Protection
- Mise en valeur
- Mobilisation
- Acquisition de connaissances

MÉTHODE/APPROCHE

Les différentes étapes du projet sont les suivantes :

1. Planification
2. Caractérisation sur le terrain
3. Évaluation du potentiel d'habitat pour chaque zone
4. Description des menaces pour chaque zone
5. Priorisation des zones d'intervention avec les partenaires du projet
6. Réalisation de pêches expérimentales et caractérisation supplémentaire des sites priorités
7. Rédaction de la stratégie de restauration et de préservation des habitats du poisson, en détaillant les actions visées par des fiches par secteur.

SUIVI DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Objectifs	Indicateurs	Résultats au 31 mars 2026
Acquérir des données sur les habitats d'importance de la perchaude	<ul style="list-style-type: none">• Superficie d'habitats d'importance du poisson caractérisés	375,28 hectares

STRATÉGIES DE RÉUSSITE

Enjeux	Solutions	Livrables
Mieux documenter l'habitat de la perchaude dans ville de Trois-Rivières	Caractériser les zones potentielles d'habitat	Superficie caractérisée
	Détailler les zones ciblées, identifier les menaces et les interventions possibles pour potentiellement créer des projets de restauration d'habitat de la perchaude.	Stratégie d'intervention composée de Fiches par secteur.

BÉNÉFICES RECHERCHÉS

Le résultat attendu est, dans un premier temps, de mieux connaître l'état actuel de l'habitat de la perchaude, son potentiel d'habitat et les menaces existantes. Dans un deuxième temps, les fiches permettront de cibler les interventions pour restaurer et préserver l'habitat de la perchaude sur le territoire de Trois-Rivières. Des projets du Comité ZIP Les Deux Rives avec les partenaires du territoire ou des projets de compensation d'habitat pourraient s'en suivre.

COÛT TOTAL DU PROJET

34 600\$

DURÉE DU PROJET

Début : Avril 2025

Fin : Mars 2027

PARTENAIRES

Fondation de la faune du Québec
Ville de Trois-Rivières via la Fondation Trois-Rivières durable
MELCCFP



FICHE PARE 2021-2026

LUTTE AUX PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES À
L'ÎLE SAINT-QUENTIN, TROIS-RIVIÈRES

TITRE DU PROJET

Lutte aux plantes exotiques envahissantes à l'Île Saint-Quentin, Trois-Rivières

LOCALISATION DU PROJET

Ville de Trois-Rivières

THÉMATIQUE

Conservation des milieux naturels

MISE EN CONTEXTE / PROBLÉMATIQUE

À la suite du projet de contrôle de colonies de roseau commun et de renouée du Japon à l'île St-Quentin dans les dernières années, il s'est avéré que la lutte doit continuer, en 3 volets. Premièrement le contrôle doit se prolonger sur certaines colonies en contrôle manuel ou sous bâche. Deuxièmement le contrôle doit commencer dès l'été 2025 sur 3 nouvelles colonies de renouées du Japon, soit 2 en contrôle manuel et 1 en bâchage. Troisièmement, 2 autres espèces floristiques exotiques envahissantes doivent être contrôlé, les nerpruns bourdaine et cathartique. Le nerprun, principalement le bourdaine, est bien implanté sur l'île et doit être arraché/coupé pour protéger la biodiversité du milieu naturel. Plusieurs années de lutte seront nécessaires.

CHAMPS D'INTERVENTION

- Restauration
- Protection
- Mise en valeur
- Mobilisation
- Acquisition de connaissances

MÉTHODE/APPROCHE

Les principales étapes du projet sont :

- Établir un plan de contrôle pour les nerpruns;
- Suivi des repousses sur les colonies de renouée fauchées et bâchées en 2015-2016;
- Contrôle manuel des colonies de roseau commun et renouée du Japon qui ne sont pas bâchées;
- Pose d'une membrane géotextile sur une colonie de renouée du Japon;
- Arrachage et coupe de tous les nerpruns sur l'île sur une période de 2 ans;
- Suivi des repousses de nerpruns.

SUIVI DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Objectifs	Indicateurs	Résultats au 31 mars 2025
Contrôler les espèces exotiques envahissantes	• Mention d'observation de plantes exotiques envahissantes	Nerpruns : + de 2000 plants Renouée du Japon : 25 colonies Roseau commun : 2 colonies
	• Nombre d'actions entreprises pour limiter la prolifération des EEE	Nerprun (jours de contrôle) : 20 Renouée (poids enlevé) : 305 kg Roseau commun (poids enlevé) : 4 kg

STRATÉGIES DE RÉUSSITE

Enjeux	Solutions	Livrables
Diminution de biodiversité due à l'envahissement par les plantes exotiques envahissantes	-Arrachage des repousses sur les colonies bâchées -Arrachage sur les colonies en contrôle manuel (non bâchées) - Pose d'une toile géotextile sur une nouvelle colonie de renouée - Arrachage et coupe des plants de nerpruns sur l'ensemble de l'île.	-Rapport détaillant les travaux réalisés avec localisation et photos.

BÉNÉFICES RECHERCHÉS

Protéger et favoriser la biodiversité des milieux naturels de l'île Saint -Quentin en freinant la propagation des espèces floristiques exotiques envahissantes.

COÛT TOTAL DU PROJET

28 400 \$

DURÉE DU PROJET

Début : Avril 2025

Fin : Décembre 2030

PARTENAIRES

- Fondation de la Faune du Québec
- Corporation de l'île Saint-Quentin
- Ville de Trois-Rivières



FICHE PARE 2021-2026

ÉTUDE EXPLORATOIRE POUR TROUVER DE
L'ADN ENVIRONNEMENTAL D'ESPÈCES DE
POISSON À STATUT PARTICULIER

TITRE DU PROJET

Étude exploratoire pour trouver de l'ADN environnemental d'espèces de poisson à statut particulier

LOCALISATION DU PROJET

Tout territoire

THÉMATIQUE

Conservation des milieux naturels
Conservation des milieux naturels

MISE EN CONTEXTE / PROBLÉMATIQUE

Le 5 décembre 2024 avait lieu un lac-à-l'épaule organisé par le Comité ZIP Les Deux Rives avec ses employés et son conseil d'administration. Lors de cette rencontre, différentes possibilités de projets en lien avec l'habitat du poisson dans la MRC des Chenaux ont été discutées.

L'étude exploratoire pour trouver de l'ADN environnemental d'espèces de poisson à statut particulier a été retenue parmi les différents projets discutés.

CHAMPS D'INTERVENTION

- Restauration
- Protection
- Mise en valeur
- Mobilisation
- Acquisition de connaissances

MÉTHODE/APPROCHE

Les sites à l'étude ont été sélectionnés parmi les milieux humides riverains qui jouent un rôle important dans le développement des poissons à différents stades de leur vie. Ils sont répartis sur le territoire du Comité ZIP Les Deux Rives qui comprend cinq Municipalités régionales de comté (MRC), soit la MRC de Trois-Rivières, des Chenaux, Portneuf, Lotbinière et Bécancour.

Quatorze sites ont été échantillonnés dans le cadre de ce projet.

SUIVI DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Objectifs	Indicateurs	Résultats au 31 mars 2026
Acquérir des données sur les habitats d'importance pour les poissons	Superficie d'habitats d'importance du poisson caractérisés	14 hectares

STRATÉGIES DE RÉUSSITE

Enjeux	Solutions	Livrables
Développer des incitatifs pour conserver les milieux aquatiques	Identifier des zones ou des espèces à statut sont présentes	Rapport d'analyse des données d'ADN

BÉNÉFICES RECHERCHÉS

Le projet a pour objectif d'avoir un aperçu des espèces de poissons qui fréquentent les milieux ciblés et possiblement de détecter des espèces à statut particulier.

COÛT TOTAL DU PROJET

14 500\$

DURÉE DU PROJET

Début : 1^{er} avril 2025

Fin : 31 mars 2026

PARTENAIRES

Un chercheur de l'UQTR nous a accompagné dans ce projet et nous aidé à analyser les données d'ADN.



FICHE PARE 2021-2026

CARACTÉRISATION DE LA VÉGÉTATION
AQUATIQUE DANS L'ESTUAIRE FLUVIAL
DU SAINT-LAURENT

TITRE DU PROJET

Caractérisation de la végétation aquatique dans l'estuaire fluvial du Saint-Laurent

LOCALISATION DU PROJET

Tout territoire

THÉMATIQUE

Conservation des milieux naturels

MISE EN CONTEXTE / PROBLÉMATIQUE

Les données de végétation aquatique (incluant la végétation en littoral et en infralittoral) dans les milieux humides du Saint-Laurent sont incomplètes. Ce projet permet d'acquérir des connaissances sur la composition de certains herbiers du territoire tels que les espèces végétales présentes, leur emplacement et leur concentration. Un système de rotation de la caractérisation permettra de suivre plusieurs herbiers et et leur évolution à moyen/long terme.

CHAMPS D'INTERVENTION

- Restauration
- Protection
- Mise en valeur
- Mobilisation
- Acquisition de connaissances

MÉTHODE/APPROCHE

L'inventaire est fait par 2 approches complémentaires standardisées par le MELCCFP et l'Université Laval. La méthode littorale permet une caractérisation à pied en marée basse de la végétation dans le bas et le haut marais à des stations fixes prédéfinis.

L'approche infralittorale est faite par bateau à l'aide d'un râteau adapté à des stations prédéfinis. Elle permet de caractériser l'eau peu profonde.

Ces 2 méthodes comprennent des photos, le nom des espèces et leur densité, la présence d'espèces exotiques envahissantes, des caractéristiques physico-chimiques des sites, la profondeur, la limite de l'herbier, la granulométrie, etc.

SUIVI DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Objectifs	Indicateurs	Résultats au 31 mars 2026
Acquérir des données sur les habitats d'importance pour les poissons	Superficie d'habitats d'importance du poisson caractérisés	656 hectares

STRATÉGIES DE RÉUSSITE

Enjeux	Solutions	Livrables
Obtenir des données sur les milieux humides pouvant être des habitats d'importance pour les poissons.	Identifier la limite de l'herbier dense	Fichier shapefile
	Connaitre la composition en espèce et leur densité.	Document excel des résultats de la caractérisation
	Connaitre la composition des différents substrats et leur emplacement	Document excel des granulométrie et matière organique par stations

BÉNÉFICES RECHERCHÉS

Le projet permettra de connaître la composition de certains herbiers aquatiques du territoire pour en comprendre leur dynamique, leur état de santé et la biodiversité présente. Ces sites sont des liens de reproduction et de croissances de nombreuses espèces de poissons et d'autres organismes tels que les mullettes.

COÛT TOTAL DU PROJET

32 222\$

DURÉE DU PROJET

Début : juillet 2025

Fin : Inconnu (projet récurrent)

PARTENAIRES

MELCCFP

Réserve écologique de Pointe-Platon